

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 148 (2003)
Heft: 12

Artikel: Un musée suisse de l'armée
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347213>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un Musée suisse de l'armée

L'Association du Musée suisse de l'armée, dont le siège est à Thoune, s'engage depuis vingt-cinq ans pour la création d'un tel musée. Des visites guidées de sa collection sont dorénavant possibles.

Il n'existe pas encore de Musée suisse de l'armée accessible au public; néanmoins, l'Association du Musée suisse de l'armée est en mesure de présenter dans un état acceptable une partie de ses importantes collections. Cette offre s'adresse en premier lieu aux groupes annoncés.

Cette exposition est importante pour l'histoire suisse: il s'agit de matériel d'intérêt historique qui aurait sans doute disparu à tout jamais dans des collections privées, qui aurait été détruit sans les efforts de l'Association. Un «Centre de compétences» efficace est mis sur pied à Thoune pour le matériel de l'armée suisse; il bénéficie du soutien du Département fédéral de la défense.

Dans la situation actuelle, le comité juge qu'il n'est malheureusement pas envisageable d'ouvrir prochainement, soit dans un délai de deux à quatre ans, un musée accessible au public. Malgré les difficultés qu'elle rencontre, l'Association ne modifie pas son objectif d'ouvrir un tel musée; le nombre élevé de membres – quelque 3200 – confirme d'ailleurs la justesse de cette intention.

Progrès importants

La collection de matériel s'est beaucoup agrandie. De nombreux matériels sont réformés dans le cadre de la restructuration en cours de l'armée. Une étape a été franchie avec l'entrée en vigueur, le 1er mai 2000, des directives du chef de

l'Etat-major général concernant la mise en sûreté du matériel d'armée pour la postérité, obligatoire pour tous les services concernés.

L'Association constitue dans les locaux dont elle dispose une collection d'étude des divers groupes de matériels. L'essentiel des activités actuelles consiste à réceptionner le matériel réformé et, après un premier contrôle, à l'entreposer de manière adéquate jusqu'à ce qu'il puisse être préparé pour la collection. Comme le précise le responsable, Henri Habegger: «Comme nous ne disposons que de ressources modestes, il est nécessaire de définir des points forts pour les activités. L'objectif est toutefois d'acquérir le plus rapidement possible la vue d'ensemble. Dès le début de notre activité, nous avons travaillé avec une base de données moderne, conçue en fonction des besoins d'un musée.»

Visites de la collection

Les groupes ont la possibilité de visiter, sur rendez-vous, la collection de matériel du Musée à Thoune. Dans un premier temps, les moyens à disposition ne permettront de recevoir dans les locaux de Thoune que les groupes annoncés. Au début de la visite, les groupes (de 5 à 25 personnes) recevront une information générale sur les activités de l'Association et sur la collection.

Contact pour les visites: Association du Musée suisse de l'armée, Case postale 2634, 3601 Thoune, fax 033 437 58 62 ou info@armeemuseum.ch. Veuillez indiquer le nombre de personnes, la date souhaitée et les domaines d'intérêt; l'Association vous contactera.

L'objectif de la directive du chef de l'Etat-major général est la constitution d'une «collection systématique du matériel de musée de la Confédération». Une convention de prestations a été passée entre les organismes responsables du Département de la défense et l'Association du Musée suisse de l'armée pour régler les prestations qu'ont à fournir les parties ainsi que leurs obligations.

Un immense trésor

La collection de matériel compte maintenant plus de 100 000 pièces, dont certaines sont uniques. Le matériel historique est actuellement entreposé dans un grand nombre de constructions militaires appartenant à plusieurs arsenaux. Le gros de ce matériel se trouve

toutefois dans les arsenaux de Thoune, Sarnen et Bulle, ainsi que dans les parcs automobiles de l'armée. Vu la réduction en cours des affectations militaires, il ne devrait pas manquer de locaux adéquats.

Bruno Maurer, président de l'Association souligne: «Nous voulons établir et sauvegarder

les conditions matérielles en vue de l'ouverture d'un Musée de l'armée. Les visiteuses et visiteurs sont généralement impressionnés par la quantité et la qualité du matériel et déplorent profondément l'impossibilité de le présenter au public.»

Pro Militia 20 août 2003

Les objectifs du divisionnaire Luc Fellay, chef des Forces terrestres

Au début octobre, un mois après son entrée en fonction en qualité de chef des Forces terrestres, le divisionnaire Luc Fellay a rencontré les représentants des médias. Il entend conduire les Forces terrestres comme une entreprise performante et crédible, orientée vers les prestations.

Les Forces terrestres? Une maison composée de trois piliers, l'instruction, les régions territoriales et l'engagement. Avec les formations d'application, le divisionnaire Fellay entend atteindre une instruction de haute qualité, crédible et au meilleur coût. Au travers des quatre régions territoriales, il veut ancrer solidement l'armée de milice dans le pays et au sein de sa population. Il attend

enfin des brigades des engagements compétents et efficaces. C'est une collaboration de toutes les composantes de l'armée, exempte de frictions et orientée vers les prestations, qui lui permettra de remplir ses missions.

Les tâches de l'armée, au XX^e siècle essentiellement concentrées autour de la défense, ont aujourd'hui beaucoup évoluées. A côté de la défense, l'armée de milice doit être prête maintenant à remplir des missions dans les domaines de l'engagement de sûreté, de la sauvegarde des conditions d'existence ou de la sauvegarde de la paix.

Avec Armée XXI, la nouvelle composante des Forces terrestres doit être en mesure de fournir les prestations d'enga-

gement demandées. Pour le divisionnaire Fellay, les points forts dans le domaine des engagements subsidiaires sont des tâches de protection de frontières, de conférences ou d'objets, l'appui au Corps des gardes-frontière, l'aide en cas de catastrophe en Suisse et dans les environs immédiats de la frontière, des engagements d'aide humanitaire à l'étranger, l'appui apporté aux autorités civiles lors de manifestations importantes.

Le divisionnaire Fellay a explicité dans quel état d'esprit il souhaite collaborer avec la presse. S'il prône une information ouverte, transparente et active, basée sur la confiance réciproque, il attend aussi que la sphère privée de ses collaboratrices et collaborateurs soit respectée.